

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Ventôse, an VII.



*Arrivée à Constantinople des Français faits prisonniers aux îles de Zante et de Céphalonie. — Nouvelle révolte de Civita-Vecchia. — Nomination à Lucques de deux conseils législatifs et d'un directoire. — Refus du baron de Thugnt de souscrire aux sollicitations des ambassadeurs étrangers. — Inondation de sept à huit cantons du département de l'Isère. — Nouvelle diverses d'Angleterre.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 22 nivose.*

Les Français faits prisonniers aux îles de Zante, Céphalonie & Saint-Maure, sont arrivés ici au nombre de 164; 37 ont péri de froid ou de faim dans la route; les autres ont été obligés de porter eux-mêmes les têtes de ces malheureux. Après avoir été conduits, enchaînés par le col à la Porte, on les a transférés au bague.

On doit lancer sous peu un vaisseau de 80 canons & deux corvettes, de la construction de l'ingénieur Lebrun.

## ITALIE.

*Rome, le 13 pluviôse.*

Le défaut de subsistances continue à se faire sentir dans nos départemens comme dans la capitale, & y cause quelque fermentation. A Fermo, à Ascoli & à Ovrieto, il y a eu des mouvemens qui ont été de peu de durée.

Civita-Vecchia, après avoir promis de rentrer dans le devoir, a de nouveau fermé ses portes aux agens du gouvernement. Les contre-révolutionnaires & les brigands qui la dominent ont assassiné le chef de bataillon Deres, qui s'étoit présenté comme parlementaire, & font des dispositions pour se défendre. On croit qu'il y a dans le port de Civita-Vecchia des frégates anglaises. Le général Merlin est parti d'ici avec trois mille hommes & l'artillerie nécessaire pour battre la place & la réduire par la force.

La révolution de Naples a causé ici la plus grande allégresse. Il y a eu à cette occasion une illumination générale. Sur les principales places, des orchestres nombreux exécuterent des airs patriotiques, & au théâtre d'Argentina on a représenté une tragédie *buffa* intitulée; *Ferdinand IV conquérant.*

Le cardinal Busca, ex-secrétaire d'état, a fait naufrage en fuyant de Naples.

Par ordre des grands édiles, tous ceux qui logent des français sont obligés de donner, dans les vingt-quatre heures, au bureau central, les noms, surnoms, grades & emplois des individus qu'ils ont reçus chez eux, & même des Français qui n'y seroient pas sur le pied de locataires, mais simplement comme amis ou comme relations.

*Lucques, le 18 pluviôse.*

En conséquence de la notification faite par le général Serurier, notre ville & son territoire avoient élus 100 députés. Ceux-ci s'étoient déjà rendus ici, & alloient ouvrir leurs séances, lorsque le général ayant reçu un courrier, nomma lui-même deux conseils, l'un composé de 48 membres &

l'autre de 24; un directoire de 5, & un ministère de 4. Il licentia ensuite le conseil des nobles, & fit planter l'arbre de la liberté. On prétend qu'il a remis au corps législatif un projet de constitution fondé sur les mêmes bases que celle de la république ligurienne. On compte seize ex-nobles dans les conseils; mais il n'y en a point parmi les directeurs.

*Milan, le 21 pluviôse.*

Le corps législatif a approuvé une résolution qui met à la disposition du directoire 200 mille francs pour les dépenses extraordinaires et secrettes. Il a été résolu qu'on formeroit une commission pour examiner les prétentions qu'on élève sur les biens confisqués dans la Valteline.

On a prohibé dans toute notre république la circulation des gazettes vénitiennes.

## RUSSIE.

*Petersbourg, le 9 pluviôse.*

Le ci-devant marquis d'Autichamp & les généraux-majors princes Gortschakow & Kronmyn, sont de nouveau rentrés au service de Paul I<sup>er</sup>. Hier disgraciés, aujourd'hui en faveur.

La ci-devant maréchale de Broglie avoit demandé à sa majesté la permission de pouvoir s'établir dans un autre gouvernement que celui où elle est confinée; elle avoit en même-tems représenté le malheur de sa position & réclamé quelques secours: mais elle n'a obtenu qu'une réponse désagréable.

## POLOGNE.

*Lemberg, le 6 pluviôse.*

Voici ce que nous mande de Kaminnieck un correspondant sûr.

« Nous sommes, depuis trois mois, dans une relation plus intime que jamais avec la Moldavie; depuis quinze jours il nous arrive très-fréquemment des Tartares en courriers, avec des dépêches de l'Hospodar de cette province. Toutes les troupes qui étoient dans nos environs ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher. On assure généralement qu'un corps considérable de troupes russes doit entrer en Moldavie, & pénétrer en Valachie. On forme en effet des magasins dans la première de ces provinces. Il n'y a que la rigueur de la saison qui retarde l'exécution d'un plan dont Passwan-Oglou paroît être l'objet.

L'artillerie de siège qui est ici est mise en état d'agir; on y travaille jour & nuit. Nous attendons encore deux compagnies d'artillerie qui nous sont annoncées depuis huit jours. On croit ici qu'un autre corps russe va traverser

la Hongrie pour se rendre en Dalmatie & de là s'embarquer pour traverser la mer Adriatique ».

#### HONGRIE.

*Semlin, le 14 pluviôse.*

On va former un camp de 30 mille hommes dans les environs de Philippopolis; les pachas de Seres & de Thessalonique ont reçu l'ordre de se joindre à cette armée. Mustapha pacha en est nommé commandant en chef; & si les négociations qu'on dit entamées avec Passwan-Oglou n'ont point de succès, ils se mettront aussitôt en marche pour l'assiéger dans Widdin.

#### AUTRICHE.

*Vienne, le 20 pluviôse.*

L'impératrice est inconsolable du sort de ses parents. L'empereur va presque tous les soirs chez le baron de Thugut, apparemment pour le consulter sur la paix ou sur la guerre. Les évènements de l'Italie ont remplacé l'expédition d'Égypte dans les assemblées. On est assez mécontent ici de l'imprudence des Napolitains. Les envoyés de Paul 1<sup>er</sup>, de Pitt & de Selim III. se donnent, à ce qu'on dit, beaucoup de peine pour gagner M. de Thugut; mais il refuse constamment de souscrire à leurs sollicitations. Les Anglais ont perdu, par la catastrophe de Naples, beaucoup de crédit & de l'influence qu'ils avoient à Vienne.

Le bruit s'est répandu ici, il y a quelques jours, que le lord Nelson étoit arrivé lui-même pour pousser l'empereur à la guerre: ce n'étoit pas Nelson, mais le général anglais Kohler, qui se rend à Constantinople avec quelques autres officiers anglais, pour apprendre aux Turcs l'art de la guerre.

À Constantinople, on se plaint aussi beaucoup des Anglais & des Russes: ces derniers, qui sont à présent dans les états autrichiens, se livrent aux désordres de tout genre.

#### ALLEMAGNE.

*Stutgard, le 28 pluviôse.*

Il arriva ici avant-hier un courrier de Pétersbourg avec des dépêches pour le baron de Bubler, ministre de Russie, qui est partie hier pour Ratisbonne. Il paroît que ce voyage a pour objet des affaires de la plus haute importance.

On assure que presque toutes les instructions reçues jusqu'à présent par les envoyés des états de l'Empire à la diète, portent de faire des représentations contre la marche des troupes russes.

*De Francfort, le 29 pluviôse.*

Avant-hier, le citoyen Rival, envoyé de la république française à Hesse-Cassel, est arrivé en cette ville. Il va conduire sa nièce à Mayence, & retournera de suite à son poste.

#### ANGLETERRE.

*Londres, le 26 pluviôse.*

Le paquebot *The Jane* a apporté hier des Antilles, des nouvelles du 4 nivôse. Suivant des lettres du 3, Victor Hugues a été arrêté, & doit être envoyé en France.

La gazette des Barbades, du 14 frimaire, annonce qu'une partie de troupes en garnison dans cette ville attend à chaque instant l'ordre de s'embarquer pour Démérari, afin de repousser une attaque qu'on sait devoir s'effectuer contre une des colonies conquises.

On apprend d'Irlande qu'un corps d'environ mille hommes a forcé la prison de Mitchelstown (comté de Cork), & a mis tous les détenus en liberté. On ne sait rien de positif sur la situation du comté de Clare; il paroît qu'il n'y regne pas une grande tranquillité.

Nous venons d'apprendre la mort de l'amiral sir Hugh Christian, commandant en chef les vaisseaux de S. M. au Cap de Bonne-Espérance. On nomme sir Georges Yonge comme devant y succéder au lord Macartney dans la place de gouverneur.

Le prince Edouard va être créé pair avec un revenu de 12000 livres sterling.

Nos feuilles anti-ministérielles s'épuisent en plaisanteries, au sujet de l'union projetée entre l'Irlande & l'Angleterre.

Le 19 est arrivé d'Irlande M. Johnson, porteur de dépêches du lord Cornwallis. Le gouvernement, à son tour, a fait partir pour Dublin le secrétaire d'état Elliot.

On s'occupe, avec la plus grande activité, à nommer des commissaires enquêteurs des fortunes particulières, pour assiser un nouvel impôt sur tous les revenus.

Les 3 pour cent consolidés étoient hier à 53  $\frac{1}{8}$ , 53.

#### REPUBLIQUE HELVETIQUE.

*Lucerne, le 26 pluviôse.*

Le 19 de ce mois, le directoire a proposé au corps législatif une banque hypothécaire, pour venir au secours des citoyens poursuivis par leurs créanciers, qui, dans un moment où le numéraire est rare & où les biens-fonds ont peu de prix, se voyent obligés de vendre leurs biens. Koch & Zimmermann, du grand conseil, ont déclaré que jamais ils ne reconnoitroient un papier-monnoie. Secretan a dit qu'une pareille proposition étoit une calamité publique; il a demandé l'ordre du jour, qui a été adopté.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Extrait d'une lettre de Worms, le 29 pluviôse.*

Croiroit-on que, sur les deux rives du Rhin, il se trouve beaucoup de gens qui ne sont pas encore persuadés que la cession de la rive gauche soit une chose sérieuse; qui, au plus léger bruit d'une nouvelle fêcheuse pour la France, vous débitent ingénument que la république va évacuer tous les pays conquis, Mayence même & la Belgique, trop heureuse qu'on veuille bien lui laisser ses anciennes frontières? Leur grand argument est aujourd'hui qu'elle ne peut conserver ces pays-là, parce que l'Angleterre n'y consentira jamais. Cela prouve l'influence que le cabinet britannique conserve en Allemagne. Elle est telle que la plupart des gazettes appartenantes aux bureaux des postes impériales rapportent, pour ainsi dire, sous sa dictée, les plus absurdes nouvelles, qu'un certain public allemand ne manque pas d'accueillir, mais qu'aucun journaliste anglais n'oseroit adopter sous peine d'être bastonné dans toutes les tavernes de Londres. Il faut avouer, au reste, que ces agens de l'Angleterre sont parvenus à nourrir de préventions, une portion des habitans de la rive gauche du Rhin. Ils les ont effrayés des impositions qu'ils auront à payer à présent qu'ils sont à la France; & ce texte n'étoit pas difficile à commenter avec quelque succès; car, si l'on en excepte les grands états militaires, la Prusse & l'Autriche, & quelques petits états ecclésiastiques, les sujets des princes allemands ne sont pas à beaucoup près accablés d'impôts, comme on l'étoit autrefois en France. Les revenus de la plupart de ces princes consistent principalement en domaines utiles, en dîmes, sur lesquelles ils prennent de quoi salarier convenablement les ministres de la religion évangélique, en quelques droits légers sur les propriétés des cultivateurs & sur leurs bestiaux, qui se payent par douzième de mois mois mois; enfin, en droit d'accise sur les vins. Les

derniers droits sont très-modiques ; la perception s'en fait facilement & ne donne lieu à aucune vexation. Il y a par exemple dans le palatinat tel bailliage, peuplé de 30 mille habitans, dans lequel un seul receveur suffisoit pour le recouvrement de tous les droits, & n'avoit pour salaire que quinze cents francs & deux pour cent sur la recette, qui montoit à cent mille francs. Dans d'autres pays où l'on a introduit des fermes sur le pied français, deux employés suffisent à l'inspection dans un petit état d'environ cent mille ames ; s'il se commet des fraudes, elles sont légères, & pour les réprimer, on n'osoit pas employer de peines afflictives, de peur d'exciter des clameurs publiques.

Le commissaire Rudler a senti combien il importoit de traiter les nouveaux républicains de la rive gauche, sous le rapport des impositions, de manière à ne pas leur laisser croire qu'ils ne gagnent pas à tous égards à leur changement de domination. Il a paru pénétré de cette vérité, & il a employé son influence pour empêcher qu'on ne surchargât trop les pays nouvellement incorporés à la France.

Paris, le 6 ventose.

On annonce le remplacement prochain du ministre de la marine, qu'on dit devoir être chargé du commandement de la flotte de Brest.

— On annonce aussi quelques promotions diplomatiques en Italie & en Allemagne.

— Nous nous sommes trompés hier dans la désignation des nouvelles places civiles auxquelles le directoire vient de nommer en Italie. Des informations plus exactes nous apprennent,

1°. Que le citoyen Laumond, ancien commissaire des revenus nationaux, depuis consul général à Smyrne, & en dernier lieu nommé au consulat général de Hambourg, n'ira point à cette dernière destination, & qu'il remplacé en qualité de commissaire civil près l'armée d'Italie, dans la cisalpine, le citoyen Amelot, appelé, dit-on, à une mission diplomatique à Francfort.

2°. Que le citoyen Bodard, ex-vice-consul de Smyrne, va remplacer en qualité de commissaire civil près de l'armée de Naples le citoyen Fypoult, qu'on assure devoir passer au consulat de Hambourg.

— La place de directeur de l'école des constructions navales, vacante par la mort du citoyen Borda, vient d'être conférée au citoyen Gautier, ordonnateur en chef de la marine.

— Le citoyen Mallarmé, commissaire du directoire près l'administration de la Dyle, vient d'être remplacé par le citoyen Rouppe, qui remplissoit les mêmes fonctions près la municipalité de Bruxelles.

— Le ministre de l'intérieur avoit chargé les citoyens Dumas & Bull, d'examiner la machine hydraulique du citoyen Lacare, après plusieurs expériences & un examen d'autant plus scrupuleux que les juges n'avoient pas dissimulé d'abord leur opinion contraire, le rapport a été favorable, & l'inventeur s'est engagé à construire une machine capable de faire mouvoir deux meules de moulins à grain.

— Le commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale du Var, en annonçant au ministre de l'intérieur que beaucoup d'individus sont morts de la petite-vérole dans ce département, lui apprend, en même-tems, que la méthode salutaire de l'inoculation commence à y être répandue, & que dans la commune de Saint-Tropez, sur 182 inoculés, il n'en est mort qu'un seul.

— Les dernières nouvelles de Londres nous apprennent que jamais la surveillance de la police sur les étrangers n'y a été ni plus sévère, ni plus active : tous les Français, même les émigrés, dont les principes ne sont pas notoirement connus, ou qui n'ont pas des répondans capables de garantir leur doctrine & leur conduite, sont impitoyablement chassés. C'est pour Hambourg qu'ils sont embarqués ; ces exilés y sont suivis d'un commissaire, qui accompagne le vaisseau, afin de s'assurer qu'ils sont bien débarqués sur le continent.

Tout ce qui arrive en Angleterre est soumis à des recherches & à une inquisition auxquelles il est impossible d'échapper. On compte à Hambourg plus de 500 personnes renvoyées par une suite de ces dispositions, & du bill qui prolonge la suspension de l'*habeas corpus*.

#### MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

*Extrait d'une lettre du consul-général de la république française à Gènes, au ministre des relations extérieures, en date du 28 pluviôse*

C'est avec une main tremblante d'indignation et d'horreur, citoyen ministre, que je vous transmets le rapport qui vient de m'être fait, au bureau de santé de Gènes, par le citoyen Jean-Baptiste Marengo, ligurien, dont le bâtiment faisoit partie du convoi parti d'ici pour l'Égypte.

Le 2 nivôse, il embarqua à Alexandrie le commissaire-ordonnateur Sucey qui avoit perdu la main droite, 48 officiers ou soldats malades, & autres militaires tous dangereusement blessés.

Le 17 nivôse, après une traversée très-orageuse, le bâtiment du capitaine Marengo aborda à Augusta, en Sicile, croyant toucher une terre amie.

On imposa aux français & à l'équipage une quarantaine de vingt-deux jours, & on donna avis à la cour, qui est à Palerme, de l'arrivée de ce bâtiment.

Les agens napolitains d'Augusta reçurent ordre de s'emparer du trésor que l'on assura être à bord du bâtiment ligurien, & qui étoit transporté en France par le commissaire Sucey.

Le 6 pluviôse, le peuple en fureur se porta au lazaretz ; le commissaire Sucey, son secrétaire, huit officiers, tous les militaires malades furent massacrés & mis en pièces ; vingt-un français seulement sont échappés avec les liguriens qui ont été sauvés par une frégate napolitaine qui les a conduits en messine, où ils sont en prison.

Le capitaine Marengo a vu séquestrer son bâtiment, & on l'a embarqué avec 140 autres marins liguriens qui viennent d'arriver.

Salut & fraternité

Signé, BELLEVILLE.

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

*Extrait d'une lettre du commissaire du directoire près l'administration centrale du département de l'Isère, au ministre de l'intérieur.*

Grenoble, le 25 pluviôse.

Citoyen ministre, les eaux du fleuve du Rhône se sont élevées les 16, 17 & 18 du présent, à une hauteur où personne ne se rappelle de les avoir vues. Le territoire de sept à huit cantons importans de ce département, a été entièrement submergé ; la route de Lyon à Marseille a été convertie de cinq pieds d'eau ; les arbres des plaines avoisinant son lit ont été déracinés & emportés. Toutes les récoltes vont être ensevelies, sous le limon que ce fleuve a déposé. Les maux de cette inondation sont incalculables.

Signé, IMBERT.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. FRANÇOIS (de Nantes).

Séance du 6 ventôse.

Après avoir entendu un rapport, au nom d'une commission spéciale, le conseil prononce sur les opérations de quelques assemblées primaires du département du Pas-de-Calais.

Delaporte fait accorder diverses pensions à des citoyens qui y ont droit, d'après les loix existantes.

Leclerc (de Maine & Loire fait la première lecture d'un projet tendant à réunir la commune de Verrie au canton de Saumur, *extra muros*.

Mentor est entendu pour un rapport sur les opérations de l'assemblée électorale de la Guyanne Française, qui a nommé au conseil des anciens le citoyen Monge, ex-ministre de la marine.

Crochon observe que Monge, maintenant en Egypte, a déjà été nommé membre du corps législatif en l'an 6, & que sa nomination a été confirmée par la loi du 22 floréal.

Sur sa proposition, le conseil prononce l'ajournement.

Le juge-de-peace van Kenfort, mandé à la barre, demande quel jour il pourra être entendu; il observe que parlant une langue étrangère, il avoit besoin d'être assisté d'un interprète.

Le conseil arrête qu'il sera entendu demain, & qu'il pourra se faire accompagner par un interprète.

Sur les observations de Betz & de Thiessé, cet interprète sera nommé par le conseil.

Un secrétaire annonce le rejet par le conseil des anciens de la résolution relative à l'impôt sur le sel.

Bertrand (du Calvados) a la parole pour une motion d'ordre, sur les moyens de porter les recettes au niveau des dépenses. L'orateur rappelle d'abord aux royalistes & aux ennemis de la république, que leurs espérances seront une fois trompées par la volonté unanime qu'exprimera le corps législatif, lorsqu'il s'agit de fournir au gouvernement les fonds nécessaires au service; il fait ensuite la comparaison des anciens impôts sous la monarchie, avec ceux créés sous le gouvernement républicain; il pense que les recettes extraordinaires peuvent être puisées, d'abord, dans les biens indivis avec la république, & que leur produit pourra monter à 15 millions. Les domaines engagés, ajoute-t-il, ne sont pas non plus à dédaigner; il en est de même des domaines congéables & du partage des biens des ascendans d'émigrés; l'impôt sur les portes & fenêtres étant augmenté, offre la ressource la plus avantageuse. Il présente ensuite trois projets différens, portant en principe: 1° que les sommes provenant des biens indivis & du partage des ascendans des émigrés, seront mis à la disposition du directoire pour le service de l'an 7; l'impôt sur les fenêtres sera double pour cette année seulement; le projet d'arrêté porte ensuite, que la commission chargée d'examiner le message du directoire, sur la résiliation du bail de la poste aux lettres, présentera les moyens d'en élever le produit de 18 à 20 millions.

Le conseil, après quelques légers débats, renvoie ce message à une commission spéciale, qui sera chargée de

présenter en général les moyens de combler le déficit qui existe dans les recettes pour l'an 7.

On vouloit d'abord que cette commission fût nommée au scrutin. Après deux épreuves, cette proposition est écartée; le bureau propose alors, pour composer cette commission, Bertrand (du Calvados), Eschassériaux aîné, Rabasse, Lecointe, Daunon, Berlier, Génissteux.

Le conseil confirme ce choix; il adopte ensuite la fin du projet sur les hypothèques.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 6 ventôse.

On reprend la discussion sur les prises maritimes.

Rallier & Rousseau combattent la résolution. Ils soutiennent qu'elle est injuste & rétroactive; que la loi du 29 nivôse n'a pu être une loi de guerre qu'à l'égard des Anglais, & non à l'égard des neutres; qu'en faisant courir sur les navires neutres, nous nous aliénons les puissances, & nous nous privons des moyens d'alimenter nos manufactures.

Bar, au contraire, soutient que la guerre donne le droit de faire à ses ennemis le plus de mal possible. Or frapper les auxiliaires des Anglais, c'est, dit-il, frapper les Anglais eux-mêmes.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 6 ventose.

Amsterdam.....	61, 61 $\frac{3}{4}$ .	Rente provis.....	7 f. 50 c.
Idem cour.....	58 $\frac{1}{2}$ , 59 $\frac{1}{2}$ .	Tiers cons.....	11 f.
Hambourg.....	193, 191.	Bon $\frac{1}{2}$ .....	1 f. 14 c.
Madrid.....	10 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{4}$ .....	.....
Mad. effec.....	14 f. 12 à 18 c.	Bon $\frac{1}{2}$ .....	.....
Cadix.....	10 f. 87 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6,	79 f. 50 c.
Cad. effect.....	14 f. 12 à 18 c.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Gènes.....	97, 95 $\frac{1}{2}$ .	Lingot d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	106, 105.	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Bâle.....	b, $\frac{1}{4}$ per. au pair.	Piastre.....	5 f. 39 c.
Geneve.....	.....	Quadruple.....	81 f. 50 à 38 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	1 per. 15 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	pair. 15 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.
Montpellier.....	1 per. 15 j.		
Esprit $\frac{3}{4}$ , 310 à 340 fr.	— Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.		
— Huile d'olive, 1 fr. 25 cent.	— Café Martin, 3 f. à 3 f. 10 c.		
— Café St-Domingue, 2 f. 70 à 80 cent.	— Sucre d'Anvers, 2 fr. 50 à 65 c.		
— Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c.	— Savon de Mars., 1 f. à 1 f. 30 c.		
— Coton du Levant, 2 f. 50 à 75 c.	— Coton des isles, 4 f. 25 c. à 5 f.		
— Scl., 4 f. 75 c. à 5 f.			

*Œuvres choisies de Fénelon*, 6 vol. in-12 brochés, ornés de fig. en taille-douce. Prix 15 fr. pour Paris, 21 fr. pour les départemens en papier vélin, fig. avant la lettre, 30 fr., & 56 fr. pour les départemens. A Paris, chez Leclerc, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 39.

Il est un très-petit nombre de bons ouvrages dictés par la raison & le sentiment, qui conviennent à tous les pays, à tous les siècles, à tous les peuples.

De ce petit nombre sont les *Œuvres choisies de Fénelon*, que nous annonçons aujourd'hui. Cette édition ne laisse rien à désirer aux amateurs de la vraie philosophie; on y retrouve sur-tout l'éclat des ouvrages de ce vertueux & sentimental écrivain, c'est-à-dire, tous ceux de ses écrits qui le placent à côté des premiers sages des nations.

A. FRANÇOIS.